



Politique : **Politique d'adhésion des membres de Reflet Salvéo**

Adoption le : le 7 janvier 2019

Entré en vigueur le : le 7 janvier 2019

Dernière révision le : le 7 janvier 2019

Prochaine révision prévue le : janv. 2021

Signature de la présidente du CA:

POLITIQUE D'ADHÉSION DES MEMBRES DE REFLET SALVÉO

Objet :

Établir les modalités relatives à l'adhésion des membres de Reflet Salvéo.

Portée :

Cette politique s'applique à toute personne qui voudraient devenir membre de Reflet Salvéo ainsi qu'aux membres actuels de Reflet Salvéo.

Énoncé de la politique :

Les grandes lignes concernant l'adhésion des membres sont précisées dans les règlements administratifs de Reflet Salvéo et les articles pertinents sont reproduits dans cette politique. Or, il incombe au conseil d'administration de préciser les modalités d'adhésion, lesquelles précisions se retrouvent ci-dessous.

Catégorie de membres :

Selon l'article 7 des statuts et règlements de Reflet Salvéo, deux catégories de membres sont prévues :

- Membre individuel : Toute personne âgée de 18 ans ou plus qui rencontre les critères d'admissibilité.
- Membre corporatif : Tout établissement hospitalier, une agence ou un organisme communautaire qui offre ou qui s'engage à contribuer au développement des services de santé en français sur le territoire de Reflet Salvéo.

Critères d'admissibilité :

Les critères d'admissibilité sont prévus à l'article 8 des statuts et règlements de Reflet Salvéo et sont les suivants :

Toute personne physique ou morale qui désire devenir membre doit :

- a) résider, travailler, étudier ou avoir sa place d'affaires sur le territoire de Reflet Salvéo
- b) soumettre à Reflet Salvéo une demande écrite d'adhésion selon le formulaire établi à cet effet par le Conseil;
- c) accepter la mission et les objectifs de Reflet Salvéo
- d) désirer soutenir Reflet Salvéo dans son orientation et participer de différentes façons à la réalisation des objectifs de celle-ci;
- e) pour la personne morale, désigner un délégué qui exercera les droits et privilèges dudit membre; cette personne devra occuper un poste de direction ou une fonction stratégique;
- f) être acceptée par le Conseil;
- g) acquitter annuellement tous frais et cotisations prescrits par le Conseil;
- h) assurer que le secrétariat de Reflet Salvéo puisse communiquer avec elle (adresse courriel ou postale, ou numéro de téléphone);
- i) pouvoir s'exprimer en français.

Cotisation :

L'article 9.1 des statuts et règlements prévoit que le montant de la cotisation pour chaque catégorie de membre est fixé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration a déterminé que la cotisation sera sans aucun frais, mais toute personne devenue membre doit satisfaire aux critères d'admissibilité mentionnés ci-dessus en tout temps.

Lorsque Reflet Salvéo constate qu'un membre ne satisfait plus à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité, le conseil d'administration envoie une lettre ou un courriel à la personne concernée lui disant qu'elle ne pourra plus demeurer membre si sa conformité aux conditions d'admissibilité n'est pas rectifiée dans les 10 prochains jours ouvrables. Si la personne ne s'y conforme pas dans les 15 jours ouvrables suivant la date d'envoi de la lettre, elle sera jugée radiée de la liste des membres. Elle pourra toutefois redevenir membre à l'avenir en se conformant à toutes les conditions d'admissibilité.

Renouvellement :

Le renouvellement se fait automatiquement au début de l'année financière, c'est-à-dire le 1^{er} avril, à moins de recevoir avis contraire.

Obligations des membres :

Les membres sont tenus de respecter les statuts et règlements de Reflet Salvéo et de ne pas commettre d'acte jugé indigne ou contraire ou néfaste aux buts poursuivis par Reflet Salvéo. Un acte indigne ou néfaste inclut, entre autres, tout acte qui pourrait nuire à la réputation de Reflet Salvéo.

Démission, suspension, expulsion :

Les processus de démission, de suspension et d'expulsion d'un membre sont prévus à l'article 10 des statuts et règlements.

Liste des membres :

La direction générale gardera une liste officielle à jour des membres de Reflet Salvéo.